

ASSEMBLEE DE LA PAROISSE GENERALE (APG)

PROCÈS-VERBAL 01/25

Mercredi, 25 juin 2025, à 19h00

dans la grande salle de la Maison Wytttenbach, Rosius 1, 2502 Bienne

Présidence: Fritz Marthaler, Président de l'assemblée de la paroisse générale

Procès-verbal: Patricia Cavaco, Secrétaire centrale

Présents: 27 personnes, dont 22 avec droit de vote

Excusés: Emilia Catalfamo, Luisa Biedermann

Ordre du jour

- 1 Procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2024, décision
- 2 Règlement du financement spécial destiné à des mesures de réorganisation diverses et de soutien en personnel ; décision
- 3 Compte annuel 2024, information et décision
- 4 Rapport d'activité 2024, prise de connaissance
- 5 Informations au sujet des immeubles
- 6 Informations des présidentes de paroisses
- 7 Divers

L'invitation à l'assemblée a été publiée le 27.05.2025 dans la Feuille officielle du district de Bienne-Evilard et envoyée par courrier aux membres francophones du Seeland. En plus, les documents pouvaient être consultés sur le site web www.ref-bielbienne.ch. Tous les documents sont disponibles lors de l'assemblée.

Urs Hof est désigné comme scrutateur. Le scrutin donne 22 votants. La majorité absolue est donc de 12 voix.

Délibérations

Le président de l'APG salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée à 19 h 05.

Les mots d'introduction sont prononcés par le pasteur Marcel Laux.

Ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans objection.

1 Procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2024, décision

Le **procès-verbal** est **accepté** avec remerciements à son auteure.

2 Règlement du financement spécial destiné à des mesures de réorganisation diverses et de soutien en personnel ; décision

L'administrateur central fournit des informations sur le financement spécial et s'excuse d'emblée que seule la version française ait été mise à disposition sur le site web. La version allemande est également présentée lors de l'assemblée via le beamer.

Ce financement spécial permet de constituer une réserve dans le but suivant :

- a) des mesures visant à optimiser l'organisation des paroisses,
- b) des mesures nécessaires au maintien de capacités opérationnelles ou administratives essentielles, en cas d'absences temporaires imprévues de collaborateurs ou collaboratrices,
- c) des mesures temporaires nécessaires au transfert ou à la pérennisation de capacités opérationnelles ou administratives, par ex. en cas de départ, prévu ou non, de collaborateurs ou collaboratrices.

En raison du résultat positif des comptes annuels 2024, un montant de 250 000,00 CHF est accumulé à titre de premier apport.

Des questions de compréhension sont clarifiées. La question est posée de savoir pourquoi ces dépenses ne peuvent pas être réglées via le compte courant. Les années où le budget n'est pas trop sollicité, elles pourraient être réglées via le compte courant. Les années où cela n'est pas possible, ce financement spécial est disponible.

La décision de prélèvement est prise par l'organe paroissial disposant de l'autorité financière correspondante (conformément au règlement d'organisation) ou par l'assemblée paroissiale générale dans le cadre de l'examen des comptes annuels.

L'APG approuve le règlement du financement spécial destiné à des mesures de réorganisation diverses et de soutien en personnel avec deux abstentions.

3 Compte annuel 2024, information et décision

L'administrateur central présente les comptes annuels équilibrés, qui ont été révisés par BDO. Les résultats obtenus sont meilleurs que prévu, ce qui s'explique par des recettes fiscales plus élevées provenant des personnes morales et par une baisse des dépenses liées aux activités et au personnel. L'année dernière, il y a eu moins d'offres, car certains postes étaient vacants. Les bons résultats ont permis d'augmenter les dépôts et provisions obligatoires ainsi que les contributions supplémentaires aux œuvres d'entraide et aux institutions sociales.

L'APG approuve les comptes annuels 2024 avec un excédent de recettes de 0,00 CHF et des investissements nets de 2 566 300,00 CHF, ainsi que les crédits supplémentaires d'un montant total de 1 491 355,36 CHF.

Des remerciements chaleureux sont adressés à l'administration et aux organes.

4 **Rapport d'activité 2024, prise de connaissance**

Le rapport présente les nombreuses activités proposées par notre paroisse, que toutes les personnes présentes sont invitées à diffuser autour d'elles.

On **prend connaissance du rapport d'activité 2024** ; les personnes chargées de la rédaction des rapports sont remerciés.

5 **Informations au sujet des immeubles**

Le président de la commission des immeubles (LIKO) informe que la LIKO est confrontée à un changement de génération et à des sièges vacants. Elle s'efforce de prendre les mesures nécessaires pour que tous les bâtiments (y compris les églises) soient conformes aux directives prescrites en matière d'installations électriques d'ici 2030.

Le séquoia situé en contrebas de **l'église du Pasquart** nécessite un traitement complexe de ses racines. Celui-ci est prévu pour 2027. La rénovation du **mur du Temple allemand** a suscité des réactions très positives. L'intérieure du local commercial de la **rue Basse 1** a été assaini après la fermeture de la boucherie et sera mis en location. Le conseil de la paroisse générale (CPG) prendra prochainement une décision concernant le nouveau locataire. Le bâtiment à la **Rue du Stand 19** sera loué jusqu'au milieu de l'année prochaine, puis fera l'objet d'une rénovation complète. Le bien immobilier situé à la **Rue du Stand 78, 78a** a été vendu. La semaine dernière, un apéritif avec les artisans a eu lieu à la **Maison St-Paul**. La cérémonie d'inauguration aura lieu le 24 août 2025.

Des remerciements ont été adressés à la LIKO et aux autres personnes chargées de l'entretien des biens immobiliers pour leur travail.

6 **Informations des présidentes de paroisses**

Eva Thomi, présidente du Conseil de la **paroisse générale** (PG), informe sur les activités de la PG. Au cours du premier semestre, la PG s'est notamment occupée de l'ordonnance sur les salaires et les allocations, de l'introduction du responsable du service conciergerie, de la séance de questions-réponses et de commentaires (qui a été supprimée en raison de son manque de retentissement), du carillon de nos églises, les questions financières et immobilières, l'organisation de la paroisse générale, l'attribution des postes pastoraux, diverses questions liées à l'utilisation des locaux, le Fest'Paul et les élections générales. Le sujet le plus important et à ne pas sous-estimer est la succession de l'administrateur central, qui prendra sa retraite l'année prochaine.

Michèle Morier-Genoud, présidente du Conseil de la **paroisse française** (PFR), donne des informations sur la PFR. La fête d'adieu du pasteur Carmelo Catalfamo a été une réussite. Son successeur devrait être élu demain au CPFR. La bonne collaboration entre les quatre collègues pastoraux est réjouissante. En mai, le CPFR a décidé d'abandonner la formation en trois cycles dans le catéchisme. L'équipe évalue comment la jeunesse peut être encore mieux intégrée dans la vie paroissiale. Le projet de réorganisation de la PFR est terminé et la gouvernance partagée a été mise en place, ce qui satisfait les personnes concernées. En raison des postes vacants et des départs déjà connus, l'équipe réfléchit à une réorganisation interne. Les élections générales auront lieu cet hiver, certains représentants resteront en fonction. La présidente du CPFR quittera ses fonctions car elle quittera la région.

Christa Thomke, présidente du Conseil de la **paroisse alémanique** (DKG), informe sur les activités de la DKG. Bon nombre des points soulevés par la présidente du CPG concernent également le Conseil de la paroisse alémanique (DKGR). Le responsable jeunesse, Thomas Drengwitz, prendra sa retraite cet été. Son successeur, Awed Ekramy, ainsi qu'une nouvelle pasteure, Gabriela Allemann, prendront leurs fonctions le 25 août. Il y aura quelques changements lors des élections générales. De nouvelles personnes intéressées ont déjà été trouvées pour certains postes. La présidente du DKGR quittera ses fonctions, mais restera représentante de la DKG au CPG si elle est réélue.

7 Divers

Il est demandé de prendre connaissance des prestations et des offres de la paroisse.

Clôture de l'assemblée : 20 h 10

À l'issue de l'assemblée, une présentation a été donnée par Marianne Wühl, et Pascal Lerch accompagnés de Christine Seelhofer. La soirée s'est ensuite terminée par des échanges moins formels autour d'un apéritif.

Pour l'assemblée de la paroisse générale
Le Président La secrétaire

Fritz Marthaler

Patricia Cavaco da Palma

31.10.2025/pc